
SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES**

17 AVR 2025

Ouagadougou, le

N°2025-031 /MARAHA/SG/DRH

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF), le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA) reçoit les candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement **d'un (e) (01) Spécialiste en passation des marchés, d'un (e) (01) Spécialiste en développement social, d'un (e) (01) Spécialiste en sécurité et d'un (e) (01) Spécialiste en suivi-évaluation** au profit dudit projet.

Peuvent faire acte de candidatures, les personnes remplissant les conditions suivantes :

I. DESCRIPTION DU POSTE ET QUALIFICATIONS

I. 1 POSTE DE SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

I-1-1 Tâches et responsabilités

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du projet, la/le Spécialiste en Passation des Marchés sera responsable de toutes les activités liées à la passation des marchés du projet, notamment (i) la planification des acquisitions, (ii) la mise en œuvre des processus d'acquisition conformément aux dispositions de l'Accord de financement, du rapport d'évaluation du projet et du Plan de passation des marchés, et (iii) la gestion des contrats. Il sera chargé des tâches et responsabilités essentielles suivantes :

a) En ce qui concerne la programmation

Il est responsable de toutes les activités liées à la passation des marchés du projet, notamment, la planification des acquisitions, la mise en œuvre des processus d'acquisition conformément aux dispositions de l'accord de financement, du rapport d'évaluation du projet et du Plan de passation des marchés, et de la gestion des contrats.

3

A cet titre, Il sera chargé d'élaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévues sur le financement du Projet pour toutes les composantes.

b) En ce qui concerne la préparation des dossiers d'appel d'offres

Il sera chargé de :

- finaliser avec les équipes techniques (ou experts désignés à cet effet) les caractéristiques ou spécifications techniques des biens et travaux ainsi que les termes de référence pour la sélection des consultants ;
- élaborer les dossiers d'appels d'offres et les demandes de propositions des acquisitions ou prestations prévues au Plan de Passation des Marchés approuvé dans le STEP, suivant les modèles appropriés en vigueur, et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations requises ;
- s'assurer dans le cadre des ententes directes des dispositions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet pour la contractualisation des marchés.

c) En ce qui concerne la passation des marchés

Il sera chargé de :

- préparer et faire publier les avis généraux, avis spécifiques d'appel d'offres, avis à manifestation d'intérêts et avis de publication de résultats ou d'attribution de contrats conformément aux textes en vigueur ;
- veiller à une large publicité de ces avis en les faisant publier, si requis dans UNDB et si nécessaire dans des revues spécialisées, dans les journaux locaux de grande diffusion ;
- veiller à l'inscription à l'ordre du jour des commissions, les étapes du processus d'évaluation de la passation des marchés (ouverture des plis, évaluation des offres et attribution des marchés) ;
- assister pour le compte du Projet, à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
- assurer le contrôle qualité des rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions
- veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres, et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires des membres compétents de l'Administration avant de requérir si requis l'avis de non-objection éventuel de la Banque ;
- préparer les projets de contrats et veiller à ce qu'ils soient validés et signés conformément aux dispositions pertinentes du manuel des procédures ;
- s'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautions de soumission dans les délais requis à cet effet;
- contribuer au besoin à la résolution des plaintes ;

- signaler les pratiques contraires à la bonne gouvernance dans le processus notamment les cas de fraude et corruption, de trafics d'influence, de conflits d'intérêts ou de délits d'initié.

d) En ce qui concerne l'exécution des marchés

Il sera chargé de :

- veiller à ce que les engagements relatifs aux marchés soient systématiquement communiqués au Spécialiste en gestion financière;
- veiller à ce que les dispositions nécessaires soient prises pour que la supervision de l'exécution des marchés soit faite suivant les exigences spécifiques de chaque marché;
- organiser les commissions de réception des biens, travaux et services de consultants, et s'assurer que ces biens, travaux et services sont conformes aux spécifications des marchés ou aux termes de référence des contrats ;
- prendre les mesures nécessaires pour que les biens soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et aux dates précisées conformément aux dispositions des marchés;
- préparer les rapports trimestriels et annuels sur la situation des marchés.

e) En ce qui concerne le respect des accords avec la Banque Mondiale

Il sera chargé de :

- veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec la banque soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens et de services ;
- veiller à ce que les montants cumulés des fournitures acquises suivant les diverses procédures ne dépassent pas les plafonds fixés dans l'Accord de crédit ;
- élaborer les rapports relatifs au volet passation des marchés dans le cadre du suivi financier du Projet ;
- s'assurer que la base de données du projet sur l'outil STEP est à jour à chaque instant ;
- accomplir toutes autres tâches à lui confiées par le coordonnateur du projet dans le cadre des dispositions réglementaires.

f) De la tenue de l'archivage

Il sera chargé de :

- suivre au quotidien la base de données du projet sur le STEP pour s'assurer de sa qualité et que tout document est bien archivé à l'étape correspondante de la feuille de route de l'activité ;
- préparer les documents nécessaires pour les missions d'audit et de revue a posteriori ;

13

g) Du rôle d'assistance et de conseils

Il sera chargé de :

- conseiller et assister le Coordonnateur ainsi que les autres membres de l'équipe du projet sur toutes les questions liées aux procédures d'acquisition de travaux, de biens et de services ;
- conseiller utilement les commissions d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et d'attribution des marchés sur les règles et procédures d'acquisition de la Banque ;
- assurer la formation régulière de l'équipe du projet sur les règles et procédures de la Banque;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec la passation des marchés pour l'atteinte des objectifs du projet

I-1-2. Profil et expériences requis

Le/la spécialiste en passation des marchés doit avoir les qualifications minimales ci-après :

- être titulaire d'un diplôme de niveau (BAC+4) ou d'un diplôme équivalent en, acquisition, droit, gestion, finance, économie, marchés publics, commerce ou tout autre domaine connexe ;
- Justifier d'au moins huit (08) années d'expérience professionnelle pertinente en passation des marchés dont au moins cinq (05) ans dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste ou d'assistant en passation des marchés pour des projets financés par les partenaires multilatéraux. La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera atout ;
- Avoir une très bonne connaissance de la réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso ;
- Avoir une connaissance des procédures de passation des marchés financés par les bailleurs de fonds et particulièrement les partenaires multilatéraux sera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (Word, Excel, Explorateur, Outlook.)

I-1-3. Qualités exigées

Le/la spécialiste en passation des marchés doit avoir les qualités suivantes :

- Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un sens élevé de l'organisation du travail ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir un esprit de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir une maîtrise de la langue française (écrite et orale)

13

I. 2 POSTE DU SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL

I-2-1 Tâches et responsabilités

Il devra assurer l'appropriation, la dissémination/diffusion, la coordination et le suivi de mise en œuvre des mesures de gestion des risques sociaux et des dispositions du «et Cadre de Politique de réinstallation (CPR) » par l'équipe du projet, les partenaires impliqués dans la mise en œuvre et les bénéficiaires des activités du Projets. Il participera activement à la mise en œuvre et au suivi du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), des Procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) et du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) y compris le Mécisme de Gestion des Plaintes (MGP) :

De façon spécifique, le Spécialiste en développement social :

- Assurer la préparation et la mise en œuvre des instruments complémentaires de gestion des risques sociaux applicables au projet ;
- concevoir les outils, initier et coordonner la collecte des données de suivi des mesures de gestion des risques sociaux et leur intégration dans le logiciel de suivi et évaluation ;
- définir / évaluer les besoins en études et/ou évaluations sociales nécessaires pour la réalisation des activités du projet,
- élaborer les termes de référence de ces études et évaluations sociales dans le cadre de la gestion des risques sociaux,
- assurer le suivi de la réalisation et la diffusion des études sociales ;
- assurer le renforcement de capacités des parties prenantes clé dont les équipes du projet, les agents et structures impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des mesures de gestion des risques sociaux;
- veiller à l'intégration des aspects d'évaluation et de gestion des risques sociaux dans les activités des micro-projets et des alliances productives ;
- participer aux missions de supervision du projet et veiller a la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de gestion des risques sociaux ;
- veiller au renseignement des indicateurs d'impacts sociaux par le suivi-évaluation du Projet ;
- mettre en exergue les problèmes que les données de suivi auront fait apparaître et proposer des réorientations et mesures correctives;
- contribuer à la production des rapports périodiques à l'attention du Projet et

pour les missions d'appui et de supervision ;

- veiller à la mise en œuvre effective et au suivi d'exécution des engagements pris par le projet dans la gestion des risques et impacts sociaux consignés dans les accords de financement et les documents du projet tels que la Plan d'Engagement Environnemental et Social, (PEES), le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, les Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ;
- contribuer à l'évaluation du niveau de risque EAS/HS du projet et, assurer l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion des risques de EAS/HS liées aux activités du projet ;
- réaliser en collaboration avec le spécialiste en sauvegarde environnemental le screening environnemental et social des activités du projet et veiller à l'élaboration des instruments de gestion des risques requis avant leur démarrage ;
- contribuer à l'élaboration, la mise en place des organes de gestion et à l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes aussi bien pour les parties prenantes du projet, conforme aux dispositions du PMPP et au MGP des travailleurs sur la base des orientations du PGMO du projet;
- produire les rapports périodiques de suivi social ;
- coordonner et assurer avec le spécialiste en sauvegarde environnementale le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre du projet sur les questions environnementales et sociales du projet ;
- participer aux missions d'appui et activités connexes, assurer la mise en œuvre des recommandations qui en résultent ;
- assurer l'archivage de tout document relatif aux sauvegardes sociales
- exécuter toutes autres tâches conformes à son profil confiées par le Coordonnateur.

Par ailleurs, en collaboration avec l'équipe du projet, il :

- assurera l'intermédiation sociale dans la zone d'intervention du projet en collaboration avec les autres équipes techniques de l'UGP et les antennes régionales tout en les aidant à identifier et à résoudre les conflits potentiels pouvant apparaître dans les zones d'intervention ;
- veillera à la prise en compte effective des femmes, des jeunes et des populations vulnérables dans l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du projet et en particulier dans la composition et le fonctionnement des

différents organes et instances de gouvernance et de concertation, dans l'appui à la promotion des activités génératrices de revenus, dans les programmes de renforcement de capacités et dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes ;

- assurera l'information et la sensibilisation pour le respect des droits et devoirs de chaque catégorie d'acteurs, en particulier les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes vulnérables, dans la mise en œuvre du projet ;
- organisera un dispositif de gestion de l'information afin de produire les rapports de suivi des mesures de sauvegardes dans le domaine social et assurera la documentation et l'archivage de l'ensemble des activités liées aux mesures de sauvegardes sociales, ainsi que le reporting régulier pour l'UGP et pour la Banque mondiale ;
- produira des rapports trimestriels et un rapport annuel d'exécution des activités sociales du projet ;
- facilitera des réunions au moins trimestrielles avec les autres personnels de l'UGP et les partenaires de mise en œuvre du projet afin de suivre au plus près l'impact social du projet dans les zones d'intervention ;
- participera à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et prendra les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations ;
- harmonisera les activités de suivi des questions sociales avec les partenaires de mise en œuvre du Projet, notamment ceux signataires des conventions ou protocoles de collaboration ;
- conseillera et appuiera les activités de communication et de concertation mises en place avec la société civile au niveau national comme au niveau local (région, commune, village) ;
- participera à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données environnementales et sociales en collaboration avec le Spécialiste environnementaliste, le Spécialiste en suivi-évaluation et l'équipe de l'UGP ;
- participera à la planification du recrutement ponctuel d'experts, d'ONG et de firmes pour les travaux dans le domaine social, à la supervision des travaux et à la garantie de la qualité des interventions ;
- participera à la conception et à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et recours et du système d'information sur les sauvegardes le spécialiste environnementaliste et les autres personnels de l'UGP ;
- participera à l'élaboration des Termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appels d'offres et contrats de marché de services, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;
- veillera à la traçabilité des preuves de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales dans les rapports périodiques d'exécution du projet ;
- assurera l'archivage des preuves d'exécution des mesures sociales ;
- travaillera en étroite collaboration avec le/la spécialiste en VBG, pour la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation des risques liés aux VBG/EAS/HS telles que décrites dans le plan de prévention et réponse aux VBG/EAS/HS du projet.

I-2-2. Profil et expériences requis

Les candidats intéressés par ce poste doivent :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (**Bac + 4 ou Bac+5/ Master 2**) dans le domaine des sciences sociales (sociologie, anthropologie, géographie, économie, socio-économie, environnement, communication.) ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux des projets ;
- avoir une expérience attestée au poste de spécialiste en sauvegarde sociale;
- avoir une expérience attestée d'au moins **sept (7) ans** dans le domaine de la gestion des risques sociaux, les déplacements des populations et restrictions d'accès aux ressources naturelles, l'analyse des risques et impacts sociaux, préparation et mise en œuvre de plans d'action de réinstallation PAR, , suivi des indicateurs sociaux, information des populations, enquêtes sociaux économiques, etc.) dont au moins 3 ans dans la gestion des risques sociaux des projet de développement. L'expérience sur un projet finance par la Banque mondiale est un atout;
- avoir contribué à la réalisation d'au moins trois (03) PAR ;
- avoir contribuer à la mise en œuvre d'au moins 3 PAR ;
- avoir une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets de développement rural notamment celles du secteur de l'eau ;
- avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre des Mécanismes de Gestion des Plaintes (MGP) des projets ;
- avoir une expérience significative dans les domaines de la mobilisation, de la sensibilisation, de la formation et de la participation des parties prenantes à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- avoir une expérience dans la prise en compte des questions d'inclusion sociale (genre et de vulnérabilité) ;
- avoir une bonne connaissance de l'environnement juridique et institutionnel du Burkina Faso sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux notamment dans le secteur de l'eau ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française. Une maitrise de l'anglais sera un atout, ainsi que la connaissance des langues locales les plus utilisées dans la zone d'intervention du projet;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, etc.) ;
- avoir des connaissances avérées des Violences basées sur le genre (Exploitation et Abus Sexuel/ Harcèlement Sexuel);
- avoir une bonne connaissance des enjeux environnementaux et sociaux de la gestion des ressources naturelles renouvelables au Burkina Faso ;
- avoir une connaissance approfondie des exigences des normes E&S et CES y compris les bonnes pratiques en matière de gestion des risques EAS/HS de la Banque mondiale (procédures et exigences applicables);
- avoir le certificat de la participation à la formation en ligne sur le nouveau

cadre environnemental et social de la Banque Mondiale ;

I-2-3. Qualités exigées

- être de bonne moralité ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être familier avec le travail d'équipe avec une forte orientation résultat, sous pression et avec différents groupes d'acteurs ;
- s'assurer de ses aptitudes physiques pour des missions et travaux sur le terrain ;
- avoir une bonne capacité de communication et de négociation, et faire preuve d'humilité vis-à-vis des bénéficiaires et des parties prenantes.;
- avoir une bonne capacité à traduire le travail analytique en conseils stratégiques et recommandations opérationnelles ;
- avoir une bonne capacité d'analyse des risques sociaux liés au projet ;
- avoir un esprit d'initiative, d'innovation et une rigueur dans le traitement des dossiers
- avoir des aptitudes à effectuer des missions en milieu rural et dans des conditions parfois difficiles;
- avoir une aptitude à travailler en équipe et avec différents groupes d'acteurs notamment les groupes de femmes, de filles, des groupes vulnérables et fragiles comme les PDI;
- être collaboratif, créer et maintenir un environnement plaisant de travail avec les collègues et collaborateurs ;
- être méthodique, proactif, dynamique et immédiatement disponible.

I. 3 POSTE DE SPECIALISTE EN SECURITE

I-3-1.1 Mission

Le Spécialiste sécurité du projet fait partie de l'équipe des sauvegardes environnementales et sociales. Il travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur du projet, ainsi que les services en charge de la sécurité dans les zones d'intervention du projet. Il sera amené à effectuer des déplacements sur le terrain au niveau des sites d'implantation des ouvrages/infrastructures du projet.

De façon spécifique, le Spécialiste Sécurité du projet aura pour mission d'assurer une mise à jour régulière de l'Evaluation des Risques liés à la Sécurité (ERS) et du Plan de Gestion des Risques liés à la Sécurité (PGS), ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mesures de prévention et d'atténuation des risques prévues dans le PGS ; ceci renvoie notamment à :

- Construire et développer un réseau large, diverse et varié d'acteurs (Administration centrale et déconcentrée, notamment administration territoriale, autorités locales et collectivités territoriales, forces de défense

13

et de sécurité, acteurs de développement, ONG, OSC, autorités traditionnelles coutumières et religieuses, relais issus des communautés locales, etc.) permettant la collecte et le partage d'information relatives au contexte d'intervention du projet et aux risques liés à la sécurité ;

- Assurer une veille sécuritaire dynamique et constante dans les zones d'intervention des équipes du projet, et de ses partenaires, en particulier avant et pendant leur mobilisation sur les sites d'activité ;
- Elaborer et mettre en œuvre une grille d'évaluation et d'analyse des risques sécuritaires et de la vulnérabilité, comportant des mesures d'atténuation et de prévention, afin d'assurer l'identification et la gestion, en temps réel, des risques potentiels liés à la sécurité, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des activités du projet ;
- Élaborer la politique et procédures de gestion des risques liés à la sécurité et la sûreté des personnes (personnels du projet et de ses partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires, usagers et riverains) et des actifs, et biens du projet, sur toute l'étendue du territoire nationale, et en particulier dans les zones à risques en matière de sécurité ;
- Élaborer et maintenir des plans d'action d'urgence pour prévenir ou réagir à des incidents incluant : Prises d'otages, enlèvement, sabotage d'infrastructure, vol et pillage, actes de violence armée, y compris attaques armées et aux engins explosifs improvisés (IED), troubles civils, ou des opérations d'évacuation ou d'exfiltration de zones hostiles, etc. ;
- Etablir des procédures opérationnelles visant à atténuer les risques de vol, de vandalisme et à encadrer l'accès sur les sites d'intervention du projet ;
- Etablir des mécanismes d'alerte sur les risques et incidents sécuritaires liés au projet, en portant une attention particulière aux menaces liées aux violences sexuelles et basées sur le genre ;
- Fournir des conseils et une expertise prospective sur les technologies de sécurité visant à protéger les locaux, sites d'infrastructures de construction et les biens du projet ;
- Analyser, conseiller et valider les plans de circulation des équipes projet qui voyagent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burkina Faso ;
- Veiller à ce que les activités du personnel et des partenaires du projet soient conformes aux exigences réglementaires en matière de sécurité, de sûreté au Burkina et conforme aux prescriptions du cadre environnemental et social (ESF) de la Banque Mondiale ;

- Identifier les besoins et assurer la gestion du renforcement des capacités et de formation du personnel du projet, et de ses partenaires, sur les thématiques relatives à la sécurité et à la sûreté, ainsi qu'aux risques spécifiques liés aux violences sexuelles et basées sur le genre ;
- Faire faire aux personnels du projet toutes les simulations nécessaires à la préparation aux situations d'urgence (Evacuation de bâtiment, incendie, conduite en cas d'urgence médicale, et conduite défensive) ;
- Suivre auprès des autorités compétentes et forces de l'ordre, les dossiers d'accidents et d'incidents, impliquant directement ou indirectement le projet et son personnel ;
- Rédiger des rapports périodiques (journaliers, hebdomadaires ou mensuels) sur les questions relatives à la sécurité et sur l'état des équipements de sécurité ;
- Etablir une cartographie des risques sécuritaires ;
- Former les conducteurs de véhicules administratifs et agents de sécurité du projet sur les mesures de sécurité dans le cadre de leur prérogative ;
- Exécuter toutes autres tâches ou responsabilités que la hiérarchie lui confierait.

I-3-1.2 Tâches et responsabilités

- Veiller à ce que toutes les informations pertinentes sur la sûreté et la sécurité soient partagées au personnel de l'UGP en temps opportun et de manière appropriée, y compris aux contractants et fournisseurs de services ;
- Evaluer les risques sécuritaires encouru par le projet, son personnel, ses équipements, et les personnes associées (contractants, parties prenantes, bénéficiaires et riverains), avec une attention particulière portée aux risques encourus par certains groupes (femmes, jeunes, et différentes communautés) ;
- Participer à la conception et à la planification des activités de terrain du projet, y compris les déplacements du personnel, afin de fournir des informations et faire des recommandations liées à la sécurité ;
- Créer et maintenir en temps réel une matrice pour suivre tous les incidents de sécurité et les tensions qui ont ou peuvent avoir un impact sur la mise en œuvre du projet.
- Informer le Coordonnateur de toute évolution significative relative à la sécurité dans la zone d'intervention du projet ;

13

- Élaborer des rapports écrits sur une base régulière et en réponse à des incidents spécifiques sur les développements et la dynamique liés à la sécurité dans les sites de projet, les zones prioritaires et l'environnement opérationnel au sens large ;
- Elaborer des rapports périodiques (mensuels ou trimestriels) sur les impacts de l'insécurité dans les zones concernées par le projet afin de prendre en compte les dimensions contextuelles changeantes (situation économique, déplacements de personnes, accès) ;
- Sous la direction du Coordonnateur, assurer une liaison régulière avec les services de, de l'administration territoriale et de défense et de sécurité de l'État ;
- Assurer la liaison avec d'autres parties prenantes, le cas échéant, telles que, les acteurs de développement (y inclus les autres projets œuvrant dans les zones d'intervention du projet) et humanitaires, les autorités locales, coutumières et traditionnelles, etc. ;
- Contribuer à la planification, au développement, à l'organisation et à la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités liées à la programmation de la sécurité ciblant les unités régionales, les partenaires de mise en œuvre, les communautés et le personnel du projet ;
- Effectuer des déplacements réguliers dans les zones jugées à risque afin i) d'assurer une liaison constante avec les équipes et les parties prenantes locales, et ii) de maintenir une dynamique dans les processus de veille et d'évaluation des risques sécuritaires ;
- Effectuer d'autres tâches connexes en fonction des besoins.

I-3-2. Profil et expériences requis

- Être du rang des sous-officier de Gendarmerie ou de Police des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso ;
- Justifier d'environ cinq (05) années d'expérience dans la coordination des opérations en matière de gestion des risques liés à la sécurité, pour le compte d'une organisation de référence ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière d'analyse de contexte, d'évaluation et d'analyse de risques, et des compétences en planification stratégique et opérationnelle ;
- Avoir des compétences analytiques et organisationnelles affirmées et être capable de gérer plusieurs tâches complexes de façon autonome ;

13

- Disposer d'un bon et large réseau d'information, et d'une bonne maîtrise du contexte d'intervention du projet ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'élaboration d'outils et dans l'utilisation des TIC, de directives et de systèmes de sécurité ;
- Être en mesure d'enseigner les bases en matière de gestion de la sécurité personnelle et de former et sensibiliser sur les questions liées à la sûreté et à la sécurité des personnes et des biens ;
- Avoir une excellente compétence en communication écrite et orale en français ;
- Avoir une connaissance approfondie des procédures et politiques opérationnelles et de gestion de crise ;
- Être en toute circonstance, professionnel et de bonne moralité ;
- Avoir des connaissances dans l'utilisation des applications Microsoft Office standard (Word, Excel, PowerPoint, Project) ; la connaissance des systèmes d'information géographique est souhaitable.

I-3-3. Qualités exigées

- être de bonne moralité et avoir le sens de la discrétion, de l'intégrité ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être familier avec le travail d'équipe avec une forte orientation résultat, sous pression et avec différents groupes d'acteurs ;
- s'assurer de ses aptitudes physiques pour des missions et travaux sur le terrain ;
- avoir une bonne capacité de communication et de négociation ;
- avoir une bonne capacité d'analyse des risques sociaux et sécuritaires liés au projet ;
- avoir des aptitudes à effectuer des missions en milieu rural et dans des conditions parfois difficiles;
- avoir une aptitude à travailler en équipe et avec différents groupes d'acteurs notamment les groupes de femmes, de filles, des groupes vulnérables et fragiles comme les PDI;
- avoir le sens de la collaboration avec les services en charge de la sécurité dans les zones d'intervention du projet ;
- être méthodique, proactif, dynamique et immédiatement disponible.

M

I. 4 POSTE DU SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION

I-4-1 Tâches et responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur National (e) du Projet, le (la) Responsable du Suivi-Evaluation (RSE) aura pour mission générale de coordonner le suivi, l'évaluation et les études d'effet des activités de l'ensemble des composantes du PSE.

Le/la Responsable du Suivi Evaluation du PSE travaillera en étroite collaboration avec la Direction des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques.

A ce titre, il/elle assurera les tâches ci-dessous décrites :

- Coordonner la réalisation d'un diagnostic et d'une situation de référence du projet ;
- identifier et caractériser les indicateurs de suivi sur la base du cadre logique du projet;
- élaborer des outils spécifiques de planification et de collecte des données intégrant le genre ;
- élaborer et mettre en œuvre la méthodologie de calcul des taux d'exécution physique et financière du projet ;
- mettre en place un système d'information et de gestion pour le suivi et l'évaluation des activités du projet ;
- assurer la mise à jour régulière de la base de données sur les activités du projet ;
- coordonner et orienter les activités des assistants suivi-évaluation de terrain ;
- appuyer le suivi de l'exécution des activités dans les composantes du projet et le respect des calendriers de travail ;
- définir des modalités d'appréciation de la performance globale du projet ;
- assurer l'organisation et la coordination des missions de suivi-évaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement du projet;
- préparer les situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage ;
- coordonner la rédaction des rapports périodiques (trimestriels et annuels) d'avancement du projet ;
- assurer la préparation et le contrôle qualité du Programme de Travail et du Budget Annuel (PTBA);
- produire des tableaux de bord, des rapports trimestriels et annuels de suivi-évaluation et veiller à ce qu'ils soient diffusés aux tutelles, aux acteurs concernés et au bailleur de fonds ;
- analyser les rapports de suivi-évaluation externe et proposer des solutions correctives s'il y a lieu ;
- préparer les documents techniques, rapports spécifiques et en assurer le contrôle qualité;

- appuyer l'organisation des ateliers techniques et les ateliers de validation des études ;
- réaliser des enquêtes périodiques en vue d'apprécier le niveau d'exécution du projet dans l'objectif de faciliter les prises de décisions à temps ;
- diffuser et veiller au respect des procédures et mécanismes de suivi-évaluation définis dans les manuels du projet (manuel d'exécution et des procédures administratives et de gestion et manuel de suivi-évaluation) ;
- renforcer les capacités des partenaires du projet en matière de suivi-évaluation, notamment, appuyer et former les agents et structures partenaires dans l'élaboration des tableaux de bord, des rapports d'activités semestriels et annuels de leurs activités respectives ;
- coordonner le suivi de l'exécution des activités dans les composantes du projet ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet ;
- représenter le coordonnateur en cas de besoin.

I-4-2. Profil et expériences requis

Le poste de « **spécialiste en suivi-évaluation** » est ouvert aux femmes et aux hommes remplissant les conditions suivantes :

- avoir un diplômé de Bac+5 en agroéconomie, planification, statistiques, développement rural, génie rural, hydraulique, économie, sciences sociales et de gestion, informatique avec qualifications et/ou expériences en suivi-évaluation dans le domaine du développement rural ;
- avoir au minimum huit (8) ans d'expérience professionnelle en matière de suivi-évaluation dans un projet ou programme de développement ou dans l'administration publique ou privée;
- Avoir cinq (5) années d'expérience professionnelle en tant que responsable d'un système de suivi-évaluation d'un ou de plusieurs projets financés par des bailleurs de fonds ou dans l'administration publique.
-
- Avoir une expérience professionnelle dans la planification et/ou le suivi et l'évaluation axés sur les résultats dans un programme de développement de l'eau et l'agriculture serait un atout ;
- avoir une connaissance approfondie des procédures de suivi-évaluation impliquant plusieurs acteurs du public et du privé ;
- avoir une capacité de synthèse, d'analyse, de conceptualisation et des facilités de rédaction ;
- avoir une bonne connaissance des outils et logiciels informatiques de bureau, de communication électronique, de suivi-évaluation, d'analyse statistique et de traitement de données et de gestion de bases de données ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil KoboToolbox serait un atout.

I-3-3. Qualités exigées

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une connaissance professionnelle, des aptitudes pour la communication et pour le travail en équipe et sous pression ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- avoir le sens de l'organisation ;
- avoir un esprit d'initiative, d'anticipation et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être en bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain ;
- être apte à travailler à un rythme soutenu et sous pression.
- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPOT

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- une lettre de motivation deux (02) pages maximum, datée et signée ;
- un curriculum vitae détaillé à jour, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir les expériences pertinentes et les aptitudes du/de la candidat (te) en cinq (05) pages maximum ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- une photocopie légalisée de la Carte National d'Identité en cours de validité ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou attestations de succès ;
- une photocopie des certificats ou attestations de travail ou tout autre document pouvant attester des compétences et expériences mentionnées dans le CV.

NB : Les candidats ne devront pas atteindre l'âge de départ à la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **Recrutement au poste de pour le compte du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF)** ». Ils seront reçus **tous les jours du vendredi 18 avril au dimanche 04 mai 2025 à l'exception des jours de Pâques et de la fête du travail, de 8 heures 00 à 16 heures 30 mn** au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois et un certificat médical de visite et de contre-visite.

3

III. REMUNERATION

Les prestations feront l'objet d'un contrat de travail, dont la rémunération sera définie conformément à la réglementation en vigueur.

IV. LIEU D'AFFECTATION ET DUREE DU CONTRAT

Le lieu d'affectation est à OUAGADOUGOU dans la région du Centre avec de fréquents déplacements dans les zones d'intervention du projet.

Les conditions d'emploi pour chaque poste seront précisées dans un contrat conformément à la réglementation nationale.

Le contrat est renouvelable en fonction des résultats des évaluations annuelles de performance de l'agent et ce, dans la limite de la durée du projet.

V. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

- phase 1 : présélection sur dossier ;
- phase 2 : entretien oral avec un jury sur la base des termes de référence du poste, suivi de tests pratiques s'il y a lieu.

NB : les candidats présélectionnés seront informés par un communiqué qui sera publié par voie de presse et par affichage dans le hall du Ministère. Ledit communiqué sera également disponible sur le site web (www.agriculture.bf) et sur la page Facebook <https://www.facebook.com/MARAH.Burkina> du Ministère. Il donnera des précisions sur la suite du processus du recrutement.

Pour le Ministre d'Etat et par Délégation,
le Secrétaire Général



Gaoussou SANOU

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliation : Cabinet (ATCR)

3